

Hallo, hoe gaat het?

Met mij gaat het goed. En met jou?

Cours de néerlandais février - juillet 2012

Des cours adaptés à chacun

Tous les cours de l'Institut Néerlandais sont dispensés par des professeurs de langue maternelle néerlandaise.

L'enseignement général se décline sur dix niveaux de cours, du niveau « Élémentaire 1 » au niveau « Perfectionnement ». Lors de l'inscription, il vous est possible de passer un test pour déterminer le niveau de cours le mieux adapté à votre connaissance du néerlandais. L'inscription à un cours collectif extensif se fait pour seize séances, à raison d'un cours de 1h30 par semaine.

Si vous souhaitez un enseignement initial plus rapide, vous pouvez suivre les stages intensifs sur six jours.

Des cours individuels de langue sont dispensés sur demande. L'Institut Néerlandais propose également des cours individuels de langue des affaires et des cours de communication interculturelle. Pour les enfants et lycéens néerlandophones, l'Institut offre une large palette de cours de néerlandais, niveau langue maternelle.

Certificat de néerlandais, langue étrangère

Chaque année, l'Institut Néerlandais offre la possibilité de s'inscrire aux examens du *Certificat de néerlandais, langue étrangère* de l'Union de la langue néerlandaise. Les examens, dont les frais d'inscription seront précisés ultérieurement, auront lieu le samedi 12 mai. Inscriptions en janvier.

Stages intensifs

Stages intensifs

Les cours dispensés lors des stages vous permettent d'acquérir les connaissances de l'un des quatre niveaux des cours élémentaires.

Niveaux Élémentaire 1, 2, 3 et 4 (niveau 4 = A2 du Cadre européen commun de référence – CECR)

Durée
6 jours consécutifs, soit 18 heures de cours par semaine, du lundi au samedi 9h – 12h ou (pour les stages d'été) du lundi au vendredi 18h – 21h, samedi 9h – 12h.
Dates des stages
Du 30 janvier au 11 février, du 19 au 31 mars et du 25 juin au 7 juillet.
Inscriptions
Jusqu'au 18 janvier pour les stages de février, jusqu'au 12 mars pour les stages de mars et jusqu'au 18 juin pour les stages d'été (dans la mesure des places disponibles).
Tarif
300 € la semaine, matériel compris.

Les horaires et la durée des cours individuels sont déterminés en fonction des besoins et des souhaits du stagiaire (sur demande).
Tarif
nous consulter.

Cours individuels

Cours individuels de langue

Cours individuels de langue des affaires

Cours de communication interculturelle

Les objectifs, le contenu, les horaires et la durée des cours sont déterminés en fonction des besoins et des souhaits du stagiaire et de l'entreprise (sur demande).

Cours collectifs extensifs

Cours élémentaires

Ces cours vous permettent d'acquérir le vocabulaire et la grammaire de base. Niveaux Élémentaire 1, 2, 3 et 4 (niveau 4 = A2 du Cadre européen commun de référence – CECR)

Expression orale

Cours ouverts à ceux qui ont acquis les bases du néerlandais (à partir du niveau Élémentaire 4).

Durée
16 séances, à raison d'un cours de 1h30 par semaine.
Début des cours
Le lundi 30 janvier.
Inscriptions
Du lundi 16 janvier au vendredi 20 janvier 9h30 – 19h sans interruption (dans la mesure des places disponibles).
Tarif
300 € pour le semestre, matériel compris.

Cours autonome 1, 2

Ces cours vous permettent de consolider vos connaissances de la langue. Possibilité de s'inscrire au *Profil de compétence linguistique touristique et informelle* (CECR – niveau A2) du *Certificat de néerlandais, langue étrangère*. Niveaux Autonome 1 et 2

Cours autonome 3, 4, 5

Ces cours sont ouverts à ceux qui ont acquis une bonne maîtrise du néerlandais. Possibilité de s'inscrire au *Profil de compétence linguistique social* (CECR – niveau B1) du *Certificat de néerlandais, langue étrangère*. Niveaux Autonome 3, 4 et 5 (niveau 5 = B1 du CECR)

Conversation

Cours ouverts à ceux qui ont une très bonne connaissance du néerlandais (à partir du niveau Autonome 5).

Cours de perfectionnement

Ce cours vous permet d'approfondir vos connaissances du néerlandais. Possibilité de s'inscrire au *Profil de compétence linguistique enseignement supérieur* (CECR – niveau B2) du *Certificat de néerlandais, langue étrangère*.

Civilisation

Deux sessions en français sur la civilisation néerlandaise et flamande sous ses divers aspects (culture, histoire, société).

Atelier de traduction littéraire

Sous la direction d'Isabelle Rosselin, un atelier de traduction aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 mars de 10h à 17h.

Durée
Deux sessions de 1h30.
Dates
Les mercredis 7 mars et 4 avril.
Tarif
45 € pour deux sessions.

Tarif
65 € + 12,50 € par déjeuner.

Cours pour enfants et jeunes

Ces cours, de niveau langue maternelle et destinés aux élèves néerlandophones, sont dispensés sous l'autorité de l'Inspection néerlandaise de l'enseignement.

Enfants

L'enseignement du néerlandais pour les élèves du primaire est axé sur les objectifs principaux de cette matière comme formulés par l'Etat néerlandais. 34 séances par an, à raison d'un cours de 3h15 par semaine, ainsi que deux samedis de 4h par an.

Lycéens

Ces cours, dispensés en néerlandais, sont axés sur la rédaction des points de vue littéraires et la présentation orale des textes étudiés. Cette approche permet aux élèves de passer les examens du Certificat de néerlandais ou de présenter le néerlandais comme LV1, 2 ou 3 au baccalauréat.

Pour les lycéens, une formule mixte de présence à l'Institut et de travail personnel est proposée. Les cours à l'Institut auront lieu environ deux mercredis sur quatre. Les élèves seront dès le début des cours invités à se connecter sur le wiki protégé 'INGENERATION'. Possibilité de s'inscrire au *Profil de compétence linguistique enseignement supérieur* (CECR – niveau B2) du *Certificat de néerlandais, langue étrangère*. Niveau requis : Autonome 1.

Pour plus d'informations, consultez le wiki ouvert à tous <http://lyceensin.wikispaces.com/>

Début des cours (lycéens)
Le mercredi 1^{er} février.
Inscriptions (lycéens)
Le mercredi 18 janvier, uniquement sur rendez-vous.
Tarif (lycéens)
400 € pour le semestre.

Inscrivez-vous ! Stages intensifs de néerlandais

du lundi 30 janvier au samedi 4 février 2012
du lundi 6 février au samedi 11 février 2012

Stage Élémentaire 1

Ouvert aux débutants.

Stage Élémentaire 2

Ouvert à ceux qui ont suivi le programme du stage Élémentaire 1 ou du cours Élémentaire 1 de l'Institut Néerlandais, ainsi qu'à toute personne ayant atteint le niveau correspondant.

Stage Élémentaire 3

Ouvert à ceux qui ont suivi le programme du stage Élémentaire 2 ou du cours Élémentaire 2 de l'Institut Néerlandais, ainsi qu'à toute personne ayant atteint le niveau correspondant.

Bulletin d’inscription

Bulletin d’inscription à retourner au département de langue avant le 18 janvier, avec votre règlement (par stage) à l’ordre de l’Institut Néerlandais.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

E-mail :

Je m’inscris au(x) stage(s) suivant(s) :

Stage 1, du 30 janvier au 4 février 2012

Stage 3, du 30 janvier au 4 février 2012

Stage 2, du 6 février au 11 février 2012

Date et signature, précédée de la mention « bon pour accord » :

Date :

Signature :

Horaires

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|--|--|---|
| | | 9h15 - 12h30 Enfants 1 | |
| | | 14h - 17-15 Enfants 2 | |
| | | 18h - 20h Lycéens | |
| 18h - 19h30 Élémentaire 2 Élémentaire 4 | 18h - 19h30 Expression orale Élémentaire 1 Autonome 4 | 18h - 19h30 Civilisation | 18h - 19h30 Élémentaire 1 Élémentaire 2 Autonome 2 |
| 19h30 - 21h Élémentaire 3 Perfectionnement | 19h30 - 21h Élémentaire 2 Élémentaire 4 Autonome 1 Autonome 2 | 19h30 - 21h Élémentaire 2 Élémentaire 3 | 19h30 - 21h Élémentaire 1 Autonome 3 Autonome 4 Perfectionnement |

Cours pour enfants et jeunes

Enfants : les mercredis de 9h15 à 12h30 pour les 4 à 6 ans / de 14h à 17h15 pour les 7 à 15 ans.

Lycéens : les mercredis de 18h à 20h pour les 16 à 18 ans. Les cours à l’Institut auront lieu environ deux mercredis sur quatre.

Stages intensifs

Au second semestre, les stages suivants sont proposés :

du 30 janvier au 4 février : niveau Élémentaire 1, niveau Élémentaire 3

du 6 au 11 février : niveau Élémentaire 2

du 19 au 24 mars : niveau Élémentaire 1

du 26 au 31 mars : niveau Élémentaire 2

Horaires : du lundi au samedi 9h - 12h.

du 25 au 30 juin : niveau Élémentaire 1, niveau Élémentaire 3

du 2 au 7 juillet : niveau Élémentaire 2, niveau Élémentaire 4

Horaires : du lundi au samedi 9h - 12h ou

du lundi au vendredi 18 h - 21h, samedi 9h – 12h.

Civilisation

Les mercredis 7 mars et 4 avril 18h – 19h30.

Tarifs

Stages intensifs

300 € la semaine, matériel compris.

Cours individuels de langue

Inscription : 30 €

Cours de 60 mn : 80 €*

Cours individuels de langue des affaires

Cours de communication interculturelle

Nous consulter.

Élémentaires, Expression orale, Autonomes, Conversation, Perfectionnement

300 € pour le semestre, matériel compris.

Civilisation

45 € pour deux sessions.

Cours pour lycéens

400 € pour le semestre.

* Le prix des livres n’est pas compris dans ce montant.

Inscriptions

Stages intensifs

Aux stages de février : jusqu’au 18 janvier

Aux stages de mars : jusqu’au 12 mars

Aux stages d’été : jusqu’au 18 juin

Dans la mesure des places disponibles.

Dates des stages : du 30 janvier au 11 février, du 19 au 31 mars et du 25 juin au 7 juillet.

Cours collectifs

Du lundi 16 au vendredi 20 janvier

9h30 – 19h sans interruption

Dans la mesure des places disponibles.

Début des cours : le 30 janvier.

Cours pour lycéens

Le mercredi 18 janvier, uniquement sur rendez-vous.

Début des cours : le mercredi 1^{er} février.

Informations pratiques

Formation continue

Possibilité de prise en charge par la Formation professionnelle continue pour tous les cours (déclaration d’existence : n° 11 75 07 84275).

Horaires d’ouverture secrétariat

Du lundi au jeudi de 10h – 13h et de 15h – 18h ; vendredi sur rendez-vous. Fermé pendant les vacances scolaires.

Quorum

Les places sont limitées à 15 participants par cours. Un minimum de 10 inscriptions est requis pour les cours des niveaux Élémentaires 1 à 4, ainsi que pour les stages intensifs. Un minimum de 8 inscriptions est requis pour tous les autres cours collectifs.

Avantages

La carte justifiant de votre inscription aux cours vous permettra de bénéficier du tarif réduit pour toutes les manifestations payantes de l’Institut Néerlandais et d’un abonnement gratuit à la bibliothèque.

Vacances scolaires

Les cours collectifs seront suspendus du lundi 20 février au vendredi 2 mars inclus et du lundi 16 au vendredi 27 avril inclus. Les cours n’auront pas lieu le lundi 9 avril, le mardi 1^{er} mai, le jeudi 17 mai et le lundi 28 mai.

Règlement

Par chèque à l’ordre de l’Institut Néerlandais, carte bancaire ou en espèces. Règlement de la totalité des cours lors de l’inscription.

Absence

En cas d’absence, ni remboursement ni report de cours ne seront accordés dès lors que le cours est commencé.

Réduction

L’inscription à un de nos cours de langue vous fait bénéficier d’une inscription gratuite au cours de civilisation (réservation nécessaire).

IN

Institut Néerlandais

Centre culturel des Pays-Bas

121 rue de Lille
75007 Paris
t +33 1 53 59 12 49
f +33 1 45 56 00 77
www.institutneerlandais.com
coursni@institutneerlandais.com

Accès
Métro : ligne 12 Assemblée nationale, ligne 8/13 Invalides
Bus : 63 73 83 94
RER C : Invalides, Musée d’Orsay
Vélib’ : Station n° 7009, face au 119 rue de Lille

Avec le soutien de la Nederlandse Taalunie (Union de la langue néerlandaise) et de la Stichting NOB (Fondation pour l’enseignement du néerlandais à l’étranger).

Nederlandse Taalunie 
